

<p style="text-align: center;"><b>COMPTE RENDU DU CONSEIL EXTRAORDINAIRE D'UFR DU 6 SEPTEMBRE 2007</b></p>
--

Présents :

Franck BARBIER  
Joëlle COASNE  
Jean-Claude DUSSART  
Marguerite GOUGUEC  
Philippe JOSPIN  
Bernard KAMINSKI  
Annie LEBOURG  
Marie-Pierre MAIRESSE  
Jacques PILETTE  
Annick RIFF  
Dominique SORGATO  
Ghislaine VINCENT

Excusés :

Philippe DULION  
Jean-Luc PERAT (pouvoir à M KAMINSKI)

---

En commencement de la séance, J PILETTE rappelle l'ordre du jour du conseil extraordinaire :

- le calendrier de l'année universitaire 2007-2008
- la modification de certains articles du règlement du contrôle des connaissances

**1° Informations générales**

J PILETTE fait part aux membres du conseil des informations suivantes :

- Le vice-président Ressources Humaines a demandé de publier pour la rentrée 2008 notre poste d'enseignant du second degré vacant.
- Un poste de Maître de Conférence sera publié à la rentrée 2008. C'est le poste de M BARBIER devenu Professeur des Universités.
- Les 2 postes d'ATER sont reconduits, un poste à profil DROIT (1<sup>ère</sup> section) est resté vacant en attendant la réunion d'une nouvelle commission.
- Mlle Christelle COLLET a été nommée sur un poste titulaire d'adjoint administratif.
- Les travaux d'aménagement de l'amphi Coquet sont terminés.
- Il a été procédé à l'installation de nouveau matériel dans 2 salles informatiques (32 postes).
- En ce qui concerne les grandes manifestations organisées par la FSMS cette année, se dérouleront les journées APGA en février -qui sont incluses dans la Plan

académique de Formation cette année- ainsi qu'un colloque de recherche en football en mai.

- Il sera procédé cette année aux élections de renouvellement total du conseil d'administration.
- Pour la rentrée 2008, l'ouverture d'une préparation aux écoles de kinésithérapie belges est envisagée; des réunions sont prévues prochainement à ce sujet. Sur ce point MP MAIRESSE indique qu'il existe un projet de délocalisation de la première année de médecine à Valenciennes ce qui consoliderait cette diversification.
- L'UFR a reçu le budget prévisionnel accordé par l'IUFM pour l'année 2007-2008. Celui est basé sur des estimations d'effectif correspondant à ceux de l'an dernier. Il va donc sans doute falloir procéder à des réajustements dès que les effectifs définitifs seront connus.

## **2° Compte rendu du conseil du 28/06/07**

*Le compte rendu est adopté à l'unanimité*

## **3° Calendrier 2007-2008**

*Le calendrier est voté à l'unanimité*

## **4° Modifications du règlement du contrôle des connaissances**

En ce qui concerne le module des stages, MP MAIRESSE demande s'il n'existe pas un terme qui ait été défini par le Ministère pour remplacer celui d'« incontournable ».

*Le règlement du contrôle des connaissances est adopté à l'unanimité.*

## **5° Questions diverses**

B KAMINSKI demande si J PILETTE est au courant de l'implantation d'un centre médico-sportif sur le campus.

J PILETTE répond qu'il n'a jamais eu d'informations à ce sujet.

JC DUSSART pose la question du devenir de notre formation Master IMES dans le cadre du rattachement de l'IUFM à l'Université d'Artois.

J PILETTE répond que l'Université d'Artois ne dispose pas des moyens suffisants pour pouvoir répondre à la demande de formation et que les Universités continueront le partenariat existant jusqu'à présent

La séance est levée à 16h00.